

maître d'ouvrage :

préfecture du Nord



PREFECTURE
DU NORD

direction départementale
des Territoires et de la Mer

Approbation

PPR approuvé le 28/12/2007

PPR modifié le :

plan de prévention des risques naturels inondation (PPRI) vallée de l'YSER



Modification n° 1 Commune de OXELAERE carte du ZONAGE réglementaire

maître d'oeuvre



direction départementale
des Territoires et de la Mer

Service Sécurité Risques et Crise
cellule PPR (Plans de Prévention des Risques)

Délégation Territoriale des Flandres
cellule EER (Eau, Environnement, Risques)

62, rue de Belfort
59019 LILLE CEDEX

30, rue de l'Hermitte
BP 6533
59386 DUNKERQUE CEDEX

Décembre 2013



LEGENDE

- Zonage Vert Clair : Champs d'expansion des crues d'aléa faible
- Zonage Vert Clair hachuré : Champs d'expansion des crues d'aléa moyen
- Zonage Vert Foncé : Champs d'expansion des crues d'aléa fort
- Zonage Bleu Clair : Parties actuellement urbanisées d'aléa faible
- Zonage Bleu Clair hachuré : Parties actuellement urbanisées d'aléa moyen
- Zonage Rouge : Parties actuellement urbanisées d'aléa fort
- Bâtiments - Constructions
- Sens d'écoulement
- Zone sans profil *
* voir règlement associé en l'absence de profil.

